



**Le Centre de Ressources Territorial**  
 porté par l'EHPAD du Centre Hospitalier Belnay de Tournus

**Fonctionnement du CRT :**

**Composition de l'équipe :**

- 1 médecin coordonnateur
- 1 cadre supérieur de santé
- 1 infirmière coordinatrice
- 2 enseignants en Activité Physique Adaptée
- 1 Assistant de Soins en Gériatrie
- 1 secrétaire médicale

L'équipe du CRT travaille en collaboration avec le **DAC** (dispositif d'Appui à la Coordination) dont les locaux sont situés sur l'établissement.

**Contacts :**

- @ crt@ch-tournus.fr
- ☎ 03.85.27.43.03
- 🕒 9h30 à 16h00

**Pour en savoir plus, nous pouvez consulter le site Internet :**

<https://solidarites.gouv.fr/centre-de-ressources-territorial>

627, avenue Henri et Suzanne Vitrier - 71700 TOURNUS  
 Tél. 03 85 27 47 67 - Fax 03 85 27 49 69  
[www.ch-tournus.fr](http://www.ch-tournus.fr)



Création en Décembre 2024

Un centre de ressources territorial propose des solutions d'accompagnement complémentaires aux prestations existantes (portage de repas, services d'aides à domicile...) pour permettre aux personnes âgées de vieillir chez elles le plus longtemps possible.

### Un CRT permet de :

- Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées le plus longtemps possible par la mise en place d'un accompagnement renforcé et mieux coordonné à domicile;
- Faciliter la mutualisation des ressources d'un territoire au service des acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes âgées.



MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS,  
DE L'AUTONOMIE  
ET DE L'ÉGALITÉ ENTRE  
LES FEMMES  
ET LES HOMMES  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## DEUX CHAMPS D' ACTIONS

### Volet 1

Permettre aux personnes âgées d'avoir un meilleur accès aux soins, à la prévention en santé et lutter contre leur isolement et celui de leurs aidants

Personnes âgées de plus de 60 ans.

**Prévenir et limiter le risque de chutes :**  
Des activités seront organisées par 2 enseignants en Activité Physique Adaptée sur le site de l'établissement (*exercices d'endurance, exercices d'équilibre, exercices de renforcement musculaire...*).

**Soutenir les aidants**



### Volet 2

Proposer une offre de services permettant un accompagnement renforcé à domicile

Personnes âgées de plus de 60 ans, en situation de perte d'autonomie (GIR 1 à 4)

### Actions proposées ?

**Contribuer au maintien de l'autonomie :**

Par des actions de prévention dispensées par 1 enseignant en Activité Physique Adaptée et/ou 1 Assistant de Soins en Gériatrie à domicile.

**Proposer des solutions pour rendre votre domicile plus ergonomique :**

Une ergothérapeute pourra venir évaluer et faire des propositions d'aménagement.

**Assurer une surveillance médico-soignante 24h/24h et 7j/7j :**

Grâce à un système de télésurveillance.

**Soutenir les aidants :**

Grâce aux différents dispositifs et conseils apportés par l'équipe de professionnels (ex. : *recherche de solutions d'hébergement temporaire*).